

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:*  
**DCF SA, Aigle**
2. *Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:*  
CHF 900'000.00
3. *Nouvelle valeur nominale du capital-actions:*  
CHF 100'000.00
4. *Décision de réduction par:* l'assemblée générale extraordinaire
5. *Date de la décision:* 10.11.2005
6. *Echéance de préavis des créances:* **30.01.2006**
7. *Adresse pour la déclaration des créances:* Notaire Charles-Pascal Ghiringhelli, Avenue de la Gare 7, 1860 Aigle
8. *Indication:* Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9. *Remarques:* La réduction passe par la transformation de 900 actions de CHF 1000.- chacune, au porteur en 10'000 actions de CHF 10.- chacune, au porteur et le remboursement aux actionnaires. Selon le rapport de révision prévu à l'art. 732 CO, établi par Fibexa SA, du 7 novembre 2005, il résulte que les créances de la société sont entièrement couvertes malgré la réduction du capital-actions.

Notaire Charles-Pascal Ghiringhelli  
1860 Aigle

(03117666)